



*Déclaration CAEN du 21 novembre 2017*

Madame la Préfète, Monsieur le Recteur, Monsieur le vice-président du Conseil Régional, Mesdames et Messieurs les membres du CAEN,

Quels que soient leurs parcours, leur corps, leur âge, leur grade, lorsque nos collègues s'adressent à nous pour nous faire part de leurs réussites ou de leurs difficultés, un message revient très souvent. Nos collègues aspirent clairement à la fin des changements de cap permanent qu'ils vivent au sein de notre ministère. Ils souhaitent ardemment pouvoir travailler dans le calme, loin de vaines polémiques politiciennes, et surtout ils réclament qu'on fasse confiance à leur professionnalisme. Or nos collègues subissent au quotidien les déclarations désobligeantes de nos dirigeants politiques relayés par certains médias et cela cause de réelles difficultés au sein d'une profession qui subit une défiance forte, infondée et injuste.

A la rentrée, le Medef a tweeté « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ». Évidemment, nous dénonçons ces allégations dignes de propos de comptoir. Nous ne sommes pas surpris de ce type de message, ni des unes d'hebdomadaires tels que l'Express qui déclarait le 15 septembre « Finis de faire n'importe quoi ». Nous ne sommes pas surpris que certains osent de telles déclarations. Notre ministre entretient sciemment ce contexte. Il se comporte en pompier pyromane. Il a sa part de responsabilité. Il n'a de cesse d'allumer les polémiques dans la plupart de ses déclarations médiatiques. Pour l'UNSA Education ceci est très regrettable car la forme prime sur le fond.

Les déclarations du ministre de l'éducation sur les méthodes d'apprentissage de la lecture, sur le pédagogisme et l'égalitarisme, ses annonces parfois contradictoires, sa propension à vanter les mérites de l'école privée sont autant de coups de communication politique qui nuisent à la profession et empêchent toute anticipation et préparation réfléchiée et construite. Dans ce climat créé de toutes parts par notre ministre, l'agacement des collègues gagne.

La suppression de nombreux contrats aidés déstabilise l'ensemble du système scolaire et périscolaire. Même si l'UNSA Education ne soutient pas la précarisation des contrats, il n'empêche que des besoins réels existent.

Pour l'UNSA Education, les suppressions d'emplois ont été une violence pour les personnels concernés. Elles se font dans le déni des missions du service public qu'ils remplissaient. Elles vont contribuer à la dégradation des conditions de travail de tous les personnels de l'Education Nationale.

Nous voulons indiquer que nous ne partageons pas les valeurs du programme du président de la république sur la voie professionnelle. Ce dernier indique clairement sa préférence envers l'apprentissage sans qu'aucun autre mode de formation ne soit évoqué. Pour le président de la république, l'apprentissage serait la panacée contre le chômage des jeunes. Pour l'UNSA Education, cette vision est dogmatique et

irréaliste. En filigrane, c'est le modèle allemand de formation professionnelle qui est implicitement érigé en idéal. Cette histoire, ce n'est pas la nôtre.

En France, l'enseignement professionnel public sous statut scolaire accueille à lui seul près de 670 000 jeunes jusqu'au niveau IV, alors qu'ils sont 270 000 en apprentissage toutes structures confondues. Il les accueille tous, sans discrimination sociale, ethnique ou de genre. Pour l'UNSA Education les formations sous statut scolaire restent le meilleur moyen de qualifier l'ensemble des jeunes notamment au niveau V et IV. De même, le Président semble attaché à vouloir développer les périodes de pré-apprentissage. Nous tenons à rappeler notre fort attachement à la scolarité commune jusqu'à 16 ans et nous condamnerons toute atteinte à ce principe fondamental. Les orientations précoces sont socialement discriminantes et contreproductives dans la lutte contre l'échec scolaire.

L'UNSA Education considère que la formation professionnelle initiale du niveau V et du niveau IV doit continuer à relever in fine de la compétence de l'Éducation nationale. Les personnels ainsi que l'élaboration des diplômes doivent rester sous la compétence de l'Éducation Nationale.

Nous continuons aussi à défendre un aménagement du territoire qui prenne en compte les aspirations des jeunes et les besoins sociaux. Cela passe par la préservation et le développement d'une offre de formations publique suffisamment diversifiée qui assure le maillage territorial afin de garantir un véritable choix pour l'ensemble des jeunes.

Vous le voyez, au niveau national, le constat de rentrée n'est pas bon. Si à cela, vous ajoutez le retour du jour de carence, le gel du point d'indice, la hausse de la CSG, la fin du point d'indice unique pour toutes les fonctions publiques, le probable irrespect des engagements pris par l'Etat dans le cadre des accords PPCR, pour nous le compte n'y est pas.

Pour conclure, Madame la Préfète, Monsieur le Recteur, Monsieur le vice-président du Conseil Régional, l'UNSA Education souhaite que vous transmettiez à notre Ministre que nous ne formerons pas les élèves d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'Ecole d'avant-hier.

*Pour les élus UNSA Education au CAEN,  
Anne LASNE*



